

TESTS DE MASSE COVID-19 – ENTREPRISES

INFORMATIONS POUR LES EMPLOYÉS DES PME, DES AUTORITÉS PUBLIQUES ET DES INSTITUTIONS DE SANTÉ



**TEST SALIVAIRE :
ENSEMBLE
CONTRE LE CORONAVIRUS**

QU'EST CE QUE LES TESTS DE MASSE COVID-19 ?

Il s'agit de tests répétés sur la population (ou des groupes de population) dans le but d'identifier les personnes atteintes de la maladie de la COVID-19.

Le coronavirus peut se propager dans les lieux où les gens se rassemblent en groupes. Pour prévenir l'explosion des cas de coronavirus dans les entreprises, les établissements de santé et les écoles, et ainsi éviter des fermetures ou des mesures supplémentaires, des tests répétés doivent permettre de détecter précocement les cas de coronavirus asymptomatiques et de prévenir les transmissions. Même les personnes ne présentant aucun symptôme peuvent infecter d'autres personnes avec le virus.

La participation au programme de test est volontaire. Au total, 50 000 personnes du canton de Bâle-Campagne doivent être testées chaque semaine.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DES TESTS DE MASSE COVID-19 ?

Le test a pour but de détecter et d'isoler les cas asymptomatiques de la COVID-19, afin qu'ils ne puissent pas infecter d'autres personnes. L'objectif est de ralentir la propagation du coronavirus et, en cas d'assouplissement des mesures, d'empêcher une résurgence rapide des cas de coronavirus (rebond).

Les personnes qui participent à la série de tests apportent donc une contribution importante,

- à la poursuite de l'endigement de la pandémie de la COVID-19.
- pour rendre possible une «vie avec la COVID-19». Elles contribuent à éviter que des mesures encore plus sévères et restrictives ne doivent être prises, en raison du nombre élevé des cas et des taux d'hospitalisation.
- d'éviter les arrêts, voire la fermeture d'entreprises dans le canton de Bâle-Campagne en raison de l'incidence accrue de la COVID-19.
- afin que dans les écoles et autres établissements d'enseignement, chaque fois que cela est possible, l'enseignement en présentiel puisse être poursuivi.

Participer ...

- est un signe de solidarité – car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons vaincre le virus.
- permet de créer certitude et clarté.
- est une contribution importante à l'économie, car elle partage la responsabilité de la société.

QUELLES ENTREPRISES PEUVENT PARTICIPER ?

Toutes les entreprises du canton de Bâle-Campagne peuvent s'inscrire.

Les tests auront lieu chaque semaine jusqu'à probablement juillet 2021.

La participation au programme est volontaire.

COMMENT FONCTIONNE LE TEST ?

Chaque participant donne un échantillon hebdomadaire de salive (échantillon de crachat, pas de prélèvement par le nez). Les échantillons sont apportés à un point de collecte par l'entreprise, puis apportés au laboratoire par un service de transport.

En laboratoire, plusieurs tubes sont réunis pour former un échantillon commun (Pool). Ce Pool est testé par une analyse RT-PCR.

Si le Pool est négatif, il est très probable que les participants de celui-ci ne souffrent pas d'une infection aiguë de la COVID-19. Si le Pool est positif, les participants de celui-ci devront se soumettre à un test PCR individuel (échantillon salivaire).

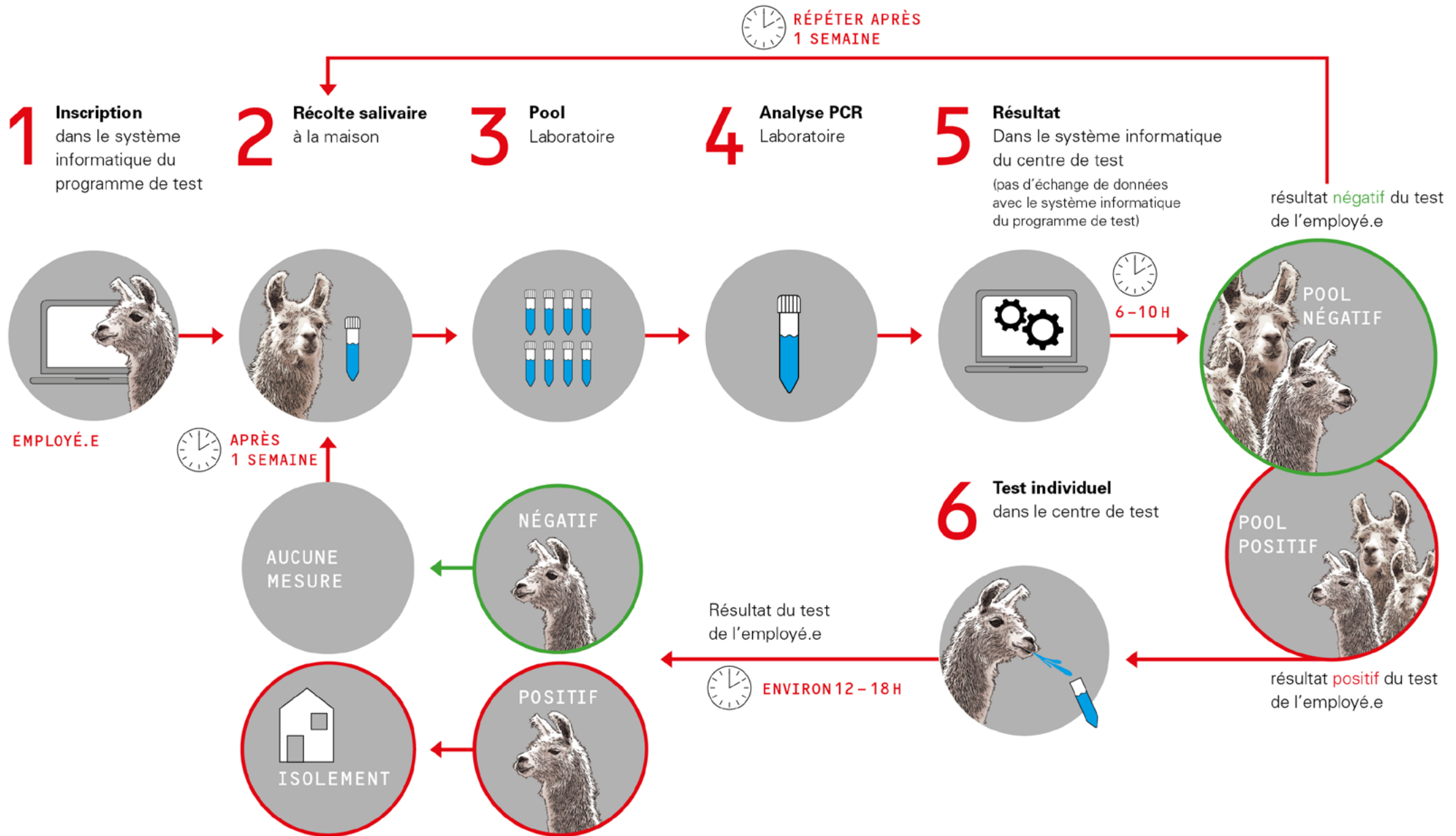
PROTECTION DES DONNÉES : QUI A ACCÈS AUX DONNÉES ?

Tous les participants doivent signer un formulaire de consentement au préalable. Les tests au sein de l'entreprise seront totalement anonymes.

Aucune donnée personnelle n'est collectée. Les participants reçoivent un numéro consécutif, qu'ils sont les seuls à connaître. L'employeur n'a accès qu'aux résultats des Pools, mais ne sait pas quels échantillons se trouvent dans les Pools respectifs. Ce n'est que dans le cas d'un test individuel (basé sur un Pool positif) que les données personnelles sont collectées à la station de test.

La station de test est soumise au secret médical vis-à-vis de l'employeur.

TESTS DE MASSE COVID-19 PROCÉDURE DES SÉRIES DE TESTS DANS LES ENTREPRISES



INSTRUCTIONS POUR LE PRÉLÈVEMENT SALIVAIRE

Le prélèvement salivaire est très simple :

Avant :

60 MIN



1 Ouvrir l'ampoule et mettre le liquide dans la bouche

2 Gargariser le liquide dans la bouche

3 Cracher dans le récipient

4 Gargariser sa salive, avec la bouche fermée

5 Cracher à nouveau dans le récipient

6 Bien fermer le récipient. Fini !

10s

10s

SOLUTION SALINE
STÉRILE ET ISOTONIQUE

RÉPÉTER 1 X

CONTACT

QUESTIONS SUR LE PROGRAMME DE TEST

Les entreprises qui souhaitent s'inscrire au programme peuvent contacter :
armando@casanova.ch

STATIONS DE TEST POUR LES TESTS INDIVIDUELS

Si le résultat d'un Pool est positif, tous les participants de celui-ci sont tenus de se soumettre à un test individuel (échantillon salivaire). Cela est possible dans les stations de test suivantes :

Station de test BL Feldreben à Muttenz

Accès par la Hofackerstrasse 79, Stegackerstrasse 12, 4132 Muttenz
Horaires d'ouverture (valables uniquement pour les tests individuels du projet Tests de masse COVID-19) Du lundi au vendredi : 8 h–12 h / 13 h–20 h, samedi et dimanche : 9 h–13 h.

Autres stations de test

Important : Ces stations de test sont exclusivement destinées aux personnes ne présentant aucun symptôme, du projet Tests de masse COVID-19. Aucun test individuel ne peut être effectué pour les personnes présentant des symptômes :

Station de test Laufen

Hintere Gasse 48, 4242 Laufen
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 16–20 h

Station de test Sissach

Kindergarten Gottesackerweg 3, 4450 Sissach
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 16–20 h

STATION DE TEST POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES

Dans le canton de Bâle-Campagne, les personnes âgées de 12 ans et plus, présentant une possible infection au coronavirus, sont testées.

Station de test BL Feldreben à Muttenz

Accès par la Hofackerstrasse 79, Stegackerstrasse 12, 4132 Muttenz
Du lundi au vendredi : 8–13 h / 13–20 h, samedi et dimanche : 9–13 h

Plus d'informations : www.bl.ch/massentest

